

**COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ
DÉVELOPPEMENT SOCIAL – RÉUNION SPÉCIALE**

TENUE LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 2009 À 13 H 30
Maison du citoyen, 25, rue Laurier, salle Gatineau

PRÉSENCES : Pierre Phillion, conseiller municipal et président
Kathleen Barrette, STO
Jenny Villeneuve, CRIO

PERSONNES-RESSOURCES : Simon Rousseau, Service – Loisirs, sports et vie communautaire
Agathe Lalande, Division - Qualité de vie et développement communautaire
Anick Fortin, Division - Qualité de vie et développement communautaire
Paul Nicole, Division - Qualité de vie et développement communautaire
Ginette Robitaille, Division - Qualité de vie et développement communautaire

1. OUVERTURE

Pierre Phillion remercie les gens de leur présence malgré l'envoi tardif de l'avis de convocation. Il mentionne qu'il s'agit d'une rencontre informelle puisqu'il n'y a pas quorum.

2. ORDRE DU JOUR

Un seul sujet est à l'ordre du jour, soit la mise à jour de la présentation de la politique en développement social, au comité plénier du 15 septembre.

3. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Pour faire suite à une lettre transmise par la direction générale, et la réponse de Pierre Phillion à celle-ci, ce dernier a rencontré le maire Marc Bureau qui lui a confirmé que la politique en développement social sera présentée aux membres du conseil lors du comité plénier du mardi 15 septembre.

Monsieur Phillion fait la lecture de la recommandation qui sera faite au Conseil :

- Adopter les principes et les orientations de la politique en développement social, et les trois approches du cadre de soutien à l'action communautaire.
- Embaucher une personne-ressource, pour une période de 16 mois à compter de septembre, afin d'assurer un suivi aux travaux reliés à la politique en développement social et au cadre de soutien à l'action communautaire.
- Mandater la Division de la qualité de vie et du développement communautaire pour :
 - a) Actualiser la politique en développement social en étroite collaboration, avec les services municipaux et les partenaires;
 - b) Compléter le portrait du soutien à l'action communautaire et en faire l'analyse;
 - c) Formuler des recommandations quant aux organismes faisant l'objet d'un statu quo lié au financement municipal;
 - d) Négocier un cadre d'entente financier et de partenariat avec les institutions partenaires et les bailleurs de fonds;
 - e) Élaborer la mise en œuvre du cadre de soutien en étroite collaboration avec les services municipaux.

Les recommandations découlant de ces mandats devront être présentées au plus tard dans le cadre de l'étude du budget 2011, en novembre 2010.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion s'est terminée à 14 h 30